



## Rapport d'activité 2021

“ Covid, an II... En relisant l'éditorial de notre plaquette 2020, je me dis que je pourrais le reprendre presque à l'identique pour parler de 2021 : « coups de pouce » aux formats réduits, parrainages maintenus en adaptant les moyens de contact. À une nuance près : je ne dirais plus comme il y a un an « nous repartons de plus belle », car malheureusement ce sale virus ne nous a pas permis de repartir autant que nous l'espérions en 2021, mais « nous continuons ».

Continuer ne signifie pas forcément avoir toujours recours aux mêmes façons de faire, mais être toujours guidés par la même idée de base : faire bénéficier les jeunes qui en ont le plus besoin de la connaissance qu'ont nos bénévoles du monde du travail. C'est ainsi que l'accompagnement des jeunes en parrainage a pu dans certains cas être prolongé en post-embauche, pour une meilleure chance d'intégration durable dans leur emploi. Nous pouvons aussi être utiles à des jeunes en fin de secondaire, pour les aider dans leur recherche de formation, souvent conjuguée à une recherche d'alternance.

Que soient ici remerciés tous ceux qui sont restés fidèles au poste en 2021 malgré un contexte difficile : les bénévoles de l'association, notamment les « parrains » et « marraines », les entreprises qui continuent d'intervenir avec nous même quand les résultats ne sont pas aussi satisfaisants que d'habitude, les municipalités qui maintiennent leur action même lorsqu'un succès flamboyant n'est pas garanti.

Nous aurons encore besoin de la confiance de tous cette année, et au-delà. Puisse cette plaquette y contribuer, par sa volonté de totale limpidité sur nos objectifs, notre organisation et nos finances, nos actions et résultats.

Étienne Broquet, président de RPEAE

# Les actions

## LES « COUPS DE POUCE POUR UN EMPLOI »

Un « coup de pouce pour un emploi », c'est la rencontre, le temps d'une demi-journée, entre des jeunes demandeurs d'emploi d'un quartier et des entreprises qui ont des emplois à leur proposer. Ces entreprises ont été prospectées par les bénévoles de RPEAE ; les jeunes sont informés de l'opération par nos partenaires : Mission locale, Pôle Emploi, service jeunesse de la municipalité avec laquelle le coup de pouce est organisé, etc. Lors du coup de pouce, les jeunes présents peuvent, après présentation de toutes les entreprises intervenantes et de ce qu'elles ont à leur proposer, accéder sur le champ à des premiers entretiens individuels avec chacune des entreprises qui les intéressent.

L'année 2021 a bien sûr été fortement handicapée par la pandémie et nous sommes loin d'avoir pu faire bénéficier de notre action le même nombre de jeunes que pendant une année « normale ».

C'est avec la ville de **La Verrière** (que nous avons dû annuler en 2020 du fait du confinement) que nous avons redémarré nos « coups de pouce », et ce dès le 18 mai (par dérogation, la veille du déconfinement !). Vu les circonstances, l'assistance était modeste (32 jeunes étaient là, pour rencontrer 10 entreprises). Mais, pour les participants, le résultat a été significatif puisque

c'est presque un jeune sur quatre qui s'est finalement vu proposer une embauche ou une formation qualifiante (exactement : 6 sur 32).

Nous avons ensuite tenu un coup de pouce à **Achères** le 24 juin, toujours dans un contexte Covid pesant, d'où encore des participants peu nombreux (37 jeunes, pour 10 entreprises présentes). Là aussi, pour les motivés qui sont venus, le déplacement valait la peine, puisque nous avons enregistré 6 embauches suite à ce coup de pouce (3 en conséquence directe des entretiens menés sur place, 3 après accompagnement individuel en parrainage souscrit ce jour-là), et peut-être le coup de pouce a-t-il pu donner un nouvel élan aux 3 jeunes ayant trouvé un emploi par eux-mêmes dans les semaines qui ont suivi.

C'est dans un contexte sanitaire un peu moins lourd que nous sommes ensuite intervenus aux **Mureaux**, le 12 octobre. Nous y avons retrouvé un niveau de participation presque habituel, avec 91 jeunes présents et 15 entreprises participantes. Les entretiens que les jeunes ont pu avoir ce jour-là se sont conclus par 9 embauches. De plus, un processus de parrainage par nos bénévoles a été enclenché pour 8 autres jeunes, dont 3 sont parvenus à obtenir un emploi dans les deux mois qui ont suivi.

## LE PARRAINAGE VERS L'EMPLOI

Depuis la création de l'association, le parrainage est, avec les « coups de pouce pour un emploi », l'un de nos deux modes d'intervention. Il s'agit, pour nos bénévoles investis dans cette action, d'apporter un soutien individuel à un jeune en recherche d'emploi, par un suivi sur la durée. Le bénévole, fort de son expérience du monde du travail, est aux côtés du jeune d'abord pour lui donner confiance et l'aider à formuler son projet professionnel, ensuite pour le guider dans l'organisation de sa recherche (mais surtout pas pour chercher à sa place) et la mise en oeuvre d'outils efficaces (rédaction de CV et courriers, préparation d'entretiens,...).

En 2021, le contexte sanitaire a amené nos bénévoles à adapter leurs modes d'intervention (plus de suivi par téléphone ou visio-conférence). Malgré les difficultés liées à la crise sanitaire, nous avons su maintenir le niveau de notre accompagnement : **64 jeunes accompagnés en parrainage** (contre 67 en 2020, 69 en 2019). Et la « performance » a été maintenue : sur ces 64 jeunes accompagnés en 2021, **32 ont trouvé un emploi ou une formation** dans l'année (34 en 2020, 28 en 2019), 20 d'entre eux restant accompagnés en 2022.

## LE PARRAINAGE EN PREMIER EMPLOI

Décrocher un emploi ne suffit pas : encore faut-il y réussir. Or, l'intégration en entreprise ne va pas forcément de soi pour un jeune qui découvre un monde nouveau, avec ses codes et ses contraintes. Il est donc apparu à nos « parrains » et « marraines » que, dans

certains cas, une poursuite de l'accompagnement des jeunes une fois embauchés pouvait leur être utile. Cela a été le cas en 2021 pour **10 jeunes**, à un niveau là aussi équivalent à celui des années précédentes (10 en 2020, 9 en 2019).

## LE PROJET « CITÉS ÉDUCATIVES »

Le projet « Cités éducatives » est une opération menée sous l'égide du Ministère chargé de la Ville et du Logement et du Ministère de l'éducation nationale et de la Jeunesse sur toute la France, dans une soixantaine de quartiers, dont quelques-uns dans les Yvelines. Il s'agit de mobiliser et structurer tous les acteurs de la communauté éducative pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes de quartiers prioritaires de la politique de la ville, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle.

RPEAE est devenue partie prenante, en 2021, du projet « Cités éducatives » à Chanteloup-les-Vignes. Il s'agit pour nous d'intervenir pour aider les jeunes de la commune, en fin de secondaire, à trouver leur formation post-bac et/ou un employeur. Il s'agit donc d'une adaptation, vers un public un peu plus jeune, de nos dispositifs de parrainage individuel et d'animation d'ateliers, qui démarreront début 2022.

## Notre gouvernance

L'association Rencontres Pour l'Égalité d'Accès à l'Emploi a été créée en 2007 par Guy Béranger en faisant appel à deux catégories de membres :

- **Les bénévoles de l'association**
- **Des entreprises ayant manifesté leur soutien par leur adhésion**

Le Conseil d'Administration de l'association, nommé pour trois ans par l'Assemblée Générale, comprend :

- **Un membre de droit, Guy Béranger, fondateur et Président d'honneur de RPEAE,**
- **Des administrateurs représentant certaines entreprises membres (en 2021 : AXA, Carrefour, ENEDIS, Parenthèse et Savoirs, Transdev),**
- **Des administrateurs élus parmi les bénévoles.**

Le Conseil exerce ses prérogatives juridiques, en déléguant le pilotage des actions de l'association au Bureau du CA, composé des seuls administrateurs bénévoles.

En 2021, étaient membres du Bureau : Étienne Broquet (président), Jean-Guy Bellec (trésorier), Alain Vivier (secrétaire général), Jean-Pierre Aubry, Denis Bertel, François Guilmoto, Yves Lebas, Sibylle Nosten, Vincent Poyet.

La direction opérationnelle de l'association est assurée par sa Déléguée Générale, Marie Massing, assistée de Nathalie Salentey.



## Nos partenaires

### NOS PARTENAIRES EN 2021

Nos actions supposent toutes une collaboration avec différentes institutions œuvrant pour l'emploi ou plus généralement l'insertion des jeunes : nos « coups de pouce pour un emploi » ne peuvent avoir lieu qu'avec la contribution des Missions Locales, antennes de Pôle Emploi et services jeunesse ou emploi des municipalités concernées, qui ont la connaissance et la capacité d'intervention pour inviter les jeunes à ces événements. Quant aux parrainages, soit ils sont déclenchés lors d'un contact lors d'un « coup de pouce », soit ils résultent de l'identification d'un besoin et d'une mise en relation par ces mêmes institutions.

En 2021, nous avons particulièrement bénéficié de la collaboration avec :

les Missions Locales, les Pôles Emploi, les Cellules d'Insertion du Conseil Départemental des Yvelines, Cap Emploi 78, L'Espace Emploi d'Achères, la Maison des Initiatives et des Réussites de La Verrière, Mode d'Emploi, ACR/Equalis, AMI services, le Service Initiative Jeunesse des Mureaux, les BIJ/ PIJ des villes, les Communautés d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines et de Saint Germain Boucles de Seine, la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine Et Oise

## Nos ressources

Notre première ressource, c'est l'engagement de nos bénévoles. En 2021, 25 bénévoles sont intervenus pour le compte de l'association, représentant 2219 heures de bénévolat.

Pour ce qui est des ressources financières, nous fonctionnons essentiellement sur des fonds publics, émanant de divers organismes :

**L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)** soutient financièrement l'organisation de nos « coups de pouce », de même que le **Conseil Départemental des Yvelines**.

La **DRIEETS** (Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Préfecture de Région Ile-de-France) est notre principal soutien financier pour nos actions de parrainage.

La **DRJSCS** Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale,

Le **FONJEP** Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire,

La **CU GPSEO** Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise.

Nous avons aussi bénéficié de la contribution financière des communes **d'Achères, Les Mureaux et Sartrouville**.

Par ailleurs, une cotisation est demandée aux entreprises membres de notre association (il n'y a aucun « droit d'entrée » demandé aux entreprises pour leur participation aux « coups de pouce »).

Enfin, l'association peut recevoir des dons de particuliers, donnant lieu à réduction d'impôt sur le revenu.

## Nos Comptes 2021

### COMPTE DE RESULTAT

PRODUITS	31/12/2021	31/12/2020
Subventions publiques	37 502 €	40 747 €
Cotisations & Dons	4 080 €	6 398 €
Autres produits	300 €	500 €
Reprise de provisions	6 100 €	0 €
<b>Total produits de l'exercice</b>	<b>47 982 €</b>	<b>47 645 €</b>

CHARGES	31/12/2021	31/12/2020
Achats	3 199 €	2 997 €
Services extérieurs	2 660 €	4 454 €
Frais de déplacements	3 204 €	2 642 €
Charges de personnel	37 314 €	36 942 €
<b>Total charges de l'exercice</b>	<b>46 377 €</b>	<b>47 035 €</b>
Résultat	1 605 €	610 €
Bénévolat	39 200 €	34 000 €

### BILAN

ACTIF	31/12/2021	31/12/2020	PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
Banques	60 701 €	59 659 €	Fonds propres	41 940 €	41 330 €
Produits à recevoir	200 €	1 200 €	Fonds dédiés *	12 438 €	7 913 €
<b>Total</b>	<b>60 901 €</b>	<b>60 859 €</b>	Provisions charges à payer	4 918 €	11 006 €
			Résultat	1 605 €	610 €
			<b>Total</b>	<b>60 901 €</b>	<b>60 859 €</b>

2219 heures de bénévolat ont été enregistrées en 2021, contre 1700 heures en 2020 ; la crise sanitaire a cette année encore fortement ralenti l'activité bénévole, avec en particulier une sollicitation nettement moindre du fait du report ou de l'annulation de coups de pouce.

\* Les fonds dédiés représentent la part des subventions reçues restant à utiliser en début d'exercice suivant ; les montants figurant au compte de résultat simplifié sont ceux imputables à l'exercice, moyennant reprise des fonds dédiés au 31/12 précédent et déduction de la dotation aux fonds dédiés au 31/12 de l'exercice.

## Nous soutenir

Nous soutenir, **pour les personnes privées**, ce peut être :

### • Adhérer à notre association

Ce qui veut dire devenir bénévole. Vous pouvez devenir « parrain » ou « marraine », c'est-à-dire accompagner un jeune en recherche d'emploi : l'aider à formuler son projet, organiser sa prospection, rédiger son CV, se préparer à un entretien, ... Pour cela, une expérience du monde du travail, dans quelque fonction que ce soit, suffit ; nous apportons la formation nécessaire aux nouveaux parrains et marraines. Vous pouvez aussi intervenir plus légèrement, en venant nous donner un coup de main lors de nos « coups de pouce pour un emploi », soit quelques demi-journées par an.

### • Nous aider financièrement

Nous bénéficions d'un rescrit fiscal, qui valide le caractère d'intérêt général de nos actions, et nous habilite donc à vous délivrer un reçu fiscal qui vous permettra une réduction d'impôt égale à 66 % de votre don.

Nous soutenir, **pour les entreprises**, peut aussi prendre différentes formes :

### • Participer à nos « coups de pouce », pour expliquer ce que vous faites, et quels postes vous pouvez offrir (ne sont présentes à un « coup de pouce » que des entreprises ayant réellement, à court terme, des postes à proposer, accessibles au public que nous visons),

### • Adhérer à l'association,

### • Intervenir financièrement en tant que mécène sur un de nos projets, ou nous faire bénéficier d'un mécénat de compétence,

### • Nous faire connaître auprès de votre personnel pour susciter des vocations de bénévole.